

République Française

Département du Haut-Rhin



COMMUNE DE
NIEDERHERGHEIM

6 place de la Mairie
68127 NIEDERHERGHEIM
03 89 49 45 08
mairie@niederhergheim.fr
www.niederhergheim.fr

ARRETE N° 32 /2026
Réglementation de la circulation
Rue de Logelheim

Le Maire de Niederhergheim,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles 2213-1, L22133-2, L2213-3 et L2213-4 ;

Vu le code de la route, et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - huitième partie : signalisation temporaire - approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié) ;

Vu la demande formulée par la société GUTH Construction en date du 21/05/2026 dans le cadre de fouille pour le raccordement d'un branchement électrique entre le 16 et le 16B rue de Logelheim ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et d'assurer la sécurité des usagers ;

ARRETE

Article 1 :

Dans le cadre des travaux de fouille pour le raccordement d'un branchement électrique qui seront effectués entre le 16 et le 16B rue de Logelheim, le 25 juin 2026 et pendant toute la durée du chantier, il y a lieu de réglementer la circulation.

Article 2 :

Les véhicules circulant à l'approche et sur la zone de travaux seront soumis, dans les deux sens, aux restrictions suivantes :

- La circulation sera alternée manuellement
- Le stationnement sera interdit au droit du chantier
- Le dépassement sera interdit

Article 3 :

Les travaux seront signalés aux usagers de la route par une signalisation appropriée et mise en place par l'entreprise GUTH Construction.

L'accès des services de secours devra être possible pendant toute la durée de la manifestation.

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur des Services d'Incendie et de Secours de Colmar,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Ensisheim,
- Syndicat mixte, Brigade Verte 68360 SOULTZ,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Niederhergheim,
- La société GUTH Construction,
- Affichée,
- Et classée aux archives.

Fait à Niederhergheim, le 21 mai 2026

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,
Gilles MIESCH

The image shows a blue ink signature and an official circular seal. The seal is for the 'MAIRIE DE NIEDERHERGHEIM' and features a central emblem with a figure holding a staff and a star above. The text 'Niederhergheim' is written in a smaller font at the bottom of the seal.